

Le compte rendu que vous allez lire ne reprend que les points concernant notre discipline.

Compte rendu du CD FFCV 13 juin 2009

Les nouvelles licences seront disponible à partir du 20 juin.

Liens avec le Ministère Jeunesse et sport.

Négociation pour le budget alloué à la fédération par l'état. Budget obtenu 80% de la demande
Trois points de la convention des objectifs fédéraux (2009-2010) validée par la dernière Assemblée générale n'ont pas été retenus:

La pratique du haut niveau n'est pas soutenu par le ministère.

Développement de la Pratique Char « Inland »

....

Refus du ministère d'accorder un deuxième poste pour la fédération.

Compétitions

Il manque des résultats de courses de ligue. L'attribution des titres se fera lorsque tous les courses seront terminées.

Sélection des équipes de France

Les allemands ont ouvert la sélection à 12 pilotes par pays.

Les 3 premiers du classement sont en catégorie « Elite » et seront défrayés à hauteur de 300€

Les champions et championnes en titre seront défrayés même si il ne sont pas dans les trois premiers.

Les autres sont en catégorie complémentaire et ne seront pas défrayés.

La fédération prendra les frais en charge d'un pilote complémentaire qui serait sur le podium au CE.

Un pilote courant dans plusieurs catégories de chars doit choisir la classe dans laquelle il veut courir au CE.

L'inscription au CE est de 130€

Saison Prochaine

Un pilote ne pourra participer à un grand prix que si il justifie de deux courses ligue courues et le niveau 3 validé du brevet du pilote.

Chaque manche en grand prix courues au cours de la saison sera prise en compte comme cela est le cas en chpt de ligue. Les plus mauvaise manches seront enlevées à raison d'une manche par tranche de 4 (RIRC art 23)

Les pénalités seront cumulées sur toute la saison.

Il n'y aura plus de points « non sportif » concernant le déplacement ou l'organisation.

Le nombre de points attribués à un pilote absent à une manche du championnat est égal au nombre de pilotes classés dans ce championnat augmenté 1 point.

Thierry (S445)